



Lettre AR : 1A 208 830 3372 8

Monsieur Paul Christophe
Ministre des Solidarités, de l'Autonomie
et de l'Égalité entre les femmes et les hommes
14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Paris, le 16 octobre 2024

Objet : demande de rendez-vous.

Monsieur le Ministre,

Les organisations syndicales FO et CGT souhaitent vous rencontrer au plus vite pour vous faire part de leur point de vue concernant le plan de réduction des effectifs annoncé en CSE national extraordinaire de l'association APF France Handicap.

Celui-ci prévoit 317 suppressions de postes et 114 modifications de contrats de travail susceptibles de déboucher sur des licenciements, soit un coût humain inacceptable.

Notre analyse de la situation financière de APF France handicap nous laisse à penser que ce déficit est dû essentiellement à une insuffisance de financement.

Ainsi, notre évaluation indépendante fait apparaître que si les 55 millions dus à l'association par les différents financeurs étaient versés, le déficit du secteur médico-social, des services d'aide et d'accompagnement à domicile ainsi qu'une bonne partie du secteur en gestion directe de cette association n'existerait plus. Dès lors, ce plan de réduction des effectifs doit être annulé.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir au plus vite pour nous entendre, prendre connaissance de l'ensemble des éléments en notre possession et voir avec vous comment vous pourriez intervenir.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations distinguées.

Pour FO

Pascal CORBEX
Secrétaire général de la Fédération Nationale de l'Action Sociale
06 61 12 85 20 – 01 40 52 85 80 - lafnas@fnasfo.fr

Samira LAALOU
Déléguée syndicale APF France handicap
06 65 35 36 32 - samira.csfo@gmail.com

Pour la CGT

Fabrice VERDELET
Délégué syndical central APF France Handicap
07 83 32 49 33 - dsc.cgt.apf@gmail.com